

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 17 avril 2023 à 14h30

Délibérations de : 1 à 11
Présents : 16
Pouvoirs : 4
Votants : 20

Etaient présents :

Mesdames Catherine FARRENQ, Baya ALGAY, Marie-Claude FAURE, Viviane DUPUY, Flavie ROUANET, Claudine HAUSER, Angéline BLANC, Jeanine CAYSSEL, Madame Nadezda BONNIEU, Geneviève AMEN.

Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Vincent COLOM, Rinaldo PUGLISI, Daniel LACOMBE, Christian NOCAUDIE.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Monsieur Christophe SENTOLL à Madame Catherine FARRENQ,
Madame Alexia CAILLOUX, à Monsieur Rinaldo PUGLISI,
Monsieur Serge SERIEYS, à Monsieur Xavier BORIES,
Madame Janine BARENS, à Monsieur Pascal BUGIS.

Etaient excusés

Monsieur Stéphane AYMARD,
Monsieur Bernard AUDOURENC.

Était absent :

Monsieur Siegfried FRANZ.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Madame Louise DE SENA, Secrétariat de Direction
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Monsieur GEFFRAY, représentant M le Préfet
Madame Sonia BAEZ, représentant le Comité d'Entreprise
Madame Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

REÇU EN PREFECTURE

le 26/04/2023

Application agréée E-legalite.com

**1. DESIGNATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - REMPLACEMENT D'UN
MEMBRE DEMISSIONNAIRE**

Par courrier du 23 février 2023, Monsieur Kadda BOUMESLA, membre du Conseil d'Administration de l'Office représentant des locataires, nous a fait part de sa volonté de démissionner de son mandat.

Il convient de pourvoir à son remplacement.

En vertu de l'article R.421- 7 du Code de la Construction et de l'Habitation, le siège revient à Monsieur Roger ISABET.

Cependant, pour des raisons de santé, Monsieur Roger ISABET ne peut assurer les fonctions d'administrateur.

A ce titre, et conformément à l'article susmentionné, le siège revient à Madame Nadezda BONNIEU, nom succédant dans l'ordre de la liste de la Confédération Nationale du Logement.

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil d'Administration prend acte de cette désignation.

.....

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 17 avril 2023.

Le Président,
Pascal BUGIS



REÇU EN PREFECTURE

le 26/04/2023

Application agréée E-legalite.com